

## Le Cégep, d'hier à demain

*Guy Rocher*

Professeur

Université de Montréal

Je suis très heureux d'être associé au vrai forum sur l'enseignement collégial et non pas au forum parallèle qui se tient présentement à Québec. Je suis très fier d'appartenir à l'Association québécoise de pédagogie collégiale dont j'ai été nommé membre honoraire en 1992. Je me sens donc chez moi en revenant aujourd'hui parmi vous. Je suis un membre plus ou moins actif, mais un membre toujours vivant de l'AQPC. Je reçois régulièrement la revue *Pédagogie collégiale* que je lis toujours avec beaucoup de plaisir. Elle nourrit ma réflexion sur ce qu'est le cégep d'aujourd'hui, ce qu'il a été, comment il a évolué. À travers cette revue, je suis en contact avec la réalité de l'enseignement collégial.

Ce que je présente ici, c'est une réflexion sur les sources sociales, intellectuelles et spirituelles de la période qui a vu émerger le cégep. Et ces sources anciennes peuvent encore servir d'inspiration pour le cégep du 21<sup>e</sup> siècle. Pour les comprendre, il faut remonter aux trente années qui ont précédé la Révolution tranquille. Je me permets de le faire, dans un premier temps. Il est parfois utile de revenir sur le passé. La mémoire individuelle et la mémoire collective sont toujours très courtes, comme le démontrent bien les positions de certains organismes sur l'avenir des cégeps.

### LES DEUX POUVOIRS

Les années trente, quarante et cinquante sont marquées par deux pouvoirs, le pouvoir religieux et le pouvoir politique. Ces deux pouvoirs, qui vivaient d'ailleurs dans une sorte de symbiose, se partageaient alors à peu près également l'univers mental et institutionnel du Québec. Il est nécessaire de les décrire, ne serait-ce que brièvement, pour bien comprendre pourquoi ils ont été de plus en plus contestés.

- **Le pouvoir religieux**

Le pouvoir religieux de l'époque était marqué principalement par trois grandes caractéristiques. La première, c'est une *confessionnalité généralisée*. Le monde de l'enseignement, de l'école primaire à l'université était entièrement confessionnel du côté catholique et partiellement du côté protestant auquel était associé le milieu juif. Confessionnalité également de tout le monde de la santé et des services sociaux. J'ai été pendant deux ans directeur de l'École de service social à l'Université Laval et à cette époque, dans les années cinquante, le service social était organisé au Québec sur une base diocésaine. L'évêque avait tout pouvoir sur l'ensemble du service social de son diocèse.

Le syndicalisme aussi était très largement confessionnel. Il y avait une bataille entre le syndicalisme confessionnel et le syndicalisme neutre, comme on l'appelait, et le clergé supportait avec beaucoup de vigueur le premier, on s'en doute. Je me souviens que, dans un cours de philosophie morale au collège, le professeur nous

avait expliqué que le syndicalisme neutre devait être banni et que ses membres risquaient l'excommunication. J'avais un confrère de classe dont le père était l'un des leaders d'un syndicat neutre. Il s'est levé et il a protesté... Le professeur est venu à un cheveu de l'excommunier. Les actes civils étaient confessionnels. Nous venions au monde dans l'Église; le prêtre qui nous baptisait était aussi un fonctionnaire civil et c'est lui qui remplissait le document qui attestait notre existence. Le mariage était confessionnel. Si l'on voulait se marier hors de l'Église, il fallait trouver un pasteur protestant, de préférence en Ontario. Même les coopératives étaient confessionnelles. Bref, la confessionnalité nous enveloppait et elle était rarement contestée.

Le deuxième trait marquant du pouvoir religieux, c'est *l'omniprésence du clergé et son emprise sur la vie quotidienne*, en éducation, dans les services sociaux, dans la santé. Les communautés religieuses d'hommes et de femmes étaient prospères. Elles comptaient beaucoup de membres et elles disposaient de fonds considérables. Les paroisses étaient la principale division géographique du Québec et constituaient un lieu d'appartenance important. Il y a eu, de la fin du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin des années 60, un système de retraites paroissiales. Les retraites paroissiales étaient des moments forts de ressourcement spirituel et de prière pour les paroissiens. Chaque année, le curé organisait les retraites, une pour les hommes et une autre pour les femmes et, de temps en temps, une pour les jeunes. Dans tous nos collèges classiques, les premiers jours de la rentrée étaient consacrés à une retraite dont je garde des souvenirs pénibles. En plus, il y avait un système de retraites fermées pour ceux qui étaient plus fervents ou qui avaient peut-être plus de péchés à se faire pardonner! L'organisation sociale était basée sur la paroisse et sur le diocèse. L'évêque avait un énorme pouvoir dans son diocèse et n'en traversait jamais la frontière à moins d'être invité par l'évêque d'un diocèse voisin pour les confirmations. Chaque évêque agissait comme seigneur et maître de son fief. Il avait la main haute sur l'ensemble des écoles, l'ensemble des institutions de santé et des services sociaux, et sur les syndicats.

Le troisième trait de ce pouvoir religieux, c'est une *orthodoxie conservatrice-papiste* qui était le mode de pensée dominant. J'entends par là que nous étions les héritiers de ce qui s'est appelé autrefois l'ultramontanisme en France, qui s'opposait au gallicanisme. Ici, en Nouvelle-France, l'ultramontanisme était représenté par Monseigneur de Laval, le gallicanisme par Frontenac et, à partir de la deuxième moitié du 17<sup>e</sup> siècle, on peut dire que monseigneur de Laval l'a emporté sur Frontenac. Le pouvoir se référait exclusivement à l'orthodoxie romaine. Par exemple, on ne pouvait enseigner en philosophie autre chose que la philosophie thomiste, la seule reconnue par Rome et acceptable pour toute l'Église catholique.

- **Le pouvoir politique**

Le pouvoir politique de l'époque était, lui aussi, marqué par trois traits dominants. Premièrement, par un *conservatisme populiste de droite* qui a régné des années trente jusqu'en 1960, avec une brève interruption de quatre ans où le Parti libéral de Monsieur Godbout a dirigé un gouvernement éclairé pendant la Deuxième Guerre mondiale. Mais ce n'était qu'une parenthèse, car, dans l'ensemble, nous avons vécu sous un gouvernement qu'on identifie, bien sûr, à l'Union nationale de Monsieur Duplessis. Un gouvernement marqué, par beaucoup de conservatisme et un populisme de droite.

Deuxième caractéristique du pouvoir politique, le gouvernement acceptait et même valorisait *l'hégémonie du privé* dans l'ensemble de la société. L'État avait bien sûr ses propres pouvoirs, mais ces pouvoirs respectaient le privé et même en profitaient et le manipulaient. Le privé religieux, qui était installé dans tout le système, le

privé des professions libérales, le privé de tout un ensemble d'institutions économiques et autres. Si bien que nous n'étions pas dans le partenariat public-privé, nous étions dans le respect du privé.

Enfin, c'était un gouvernement de type *colonisé* dans la mesure où le pouvoir politique entretenait une solide complicité avec le pouvoir économique des capitaux étrangers, principalement américains, pour assurer ce qu'aux yeux du gouvernement et aux yeux de la population, on considérait comme la seule manière de développer le Québec. L'apport de capitaux étrangers, avec ce que cela comportait d'antisyndicalisme et de conservatisme.

## LES FORCES DE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

J'ai tracé ce portrait très rapidement, et peut-être est-il injuste, pour en arriver à considérer l'opposition qui existait alors. Quelles étaient les forces de contestation qui commençaient à faire craquer le système et qui allaient mener, notamment, à la création des cégeps ?

- **L'Action catholique**

La première force, étant donné l'importance du pouvoir religieux, c'était l'Action catholique, dont on oublie trop souvent le rôle à l'époque. L'Action catholique avait été créée en Belgique et elle a été importée ici par quelques communautés religieuses. Elle était constituée de mouvements de jeunes surtout. La JEC, Jeunesse étudiante catholique, la JOC, Jeunesse ouvrière catholique, la JIC, Jeunesse indépendante catholique et un mouvement d'adultes, la LOC, Ligue ouvrière catholique.

Ces mouvements prônaient l'idée que, dans l'Église catholique, les laïcs avaient leur mot à dire. Qu'ils étaient en mesure de participer activement à la vie de l'Église et qu'ils avaient même le droit de contester le cléricalisme dominant. Ils s'inspiraient de l'ecclésiologie, une ligne de pensée qui nous venait de théologiens européens, surtout des Dominicains et des Jésuites, qui engageait une réflexion nouvelle sur l'Église. C'est d'ailleurs cette nouvelle théologie qui allait par la suite servir de base au concile Vatican II. Mais les mouvements d'action catholique n'étaient pas que religieux, ils étaient en même temps des mouvements d'action sociale, car il y avait, dans ce qu'on peut appeler la spiritualité des mouvements religieux, l'idée que les chrétiens devaient être des militants dans l'action temporelle. Ils devaient participer à la vie de la Cité et même en être des leaders. Le modèle, on peut le dire bien franchement aujourd'hui, était celui des mouvements d'action communiste en Europe. Et j'ai le souvenir, ayant participé à ces mouvements d'Action catholique, que c'était généralement avec les jeunes communistes qu'on s'entendait le mieux. Bien mieux qu'avec les curés !

- **Les universités**

Une deuxième force s'est développée dans quelques milieux universitaires, en particulier dans les facultés des sciences sociales de l'Université de Montréal et de l'Université Laval. On y a avancé l'idée que pour comprendre le Québec, il fallait l'étudier, mener des recherches et non pas le regarder à travers le dogmatisme et la rectitude qui régnaient alors. La contribution de la recherche empirique apparaissait tout à coup comme

une vertu nouvelle et c'est ainsi qu'on a commencé à entreprendre des recherches sociales chez nous. C'est dans cette perspective qu'ont été développés les premiers outils d'analyse sociale du côté des universités de langue française. *Essais sur le Québec contemporain*, publié à cette époque, est un des ouvrages clés du départ de la Révolution tranquille<sup>1</sup>.

En même temps, des changements importants se produisaient dans les directions des universités. Ainsi, par exemple, quand on avait fondé la Faculté des sciences sociales à l'Université Laval, il allait de soi qu'un prêtre en soit le doyen. Et c'était au père Lévesque qu'on avait confié la charge. Et quand le père Lévesque avait fondé le Département de sociologie, c'était tout naturellement lui qui en était devenu le directeur, tant il semblait incongru qu'on puisse confier ce poste à un laïc. Or, dans les années cinquante, le père Lévesque a attribué la charge de directeur du Département de sociologie à Jean-Charles Falardeau, un laïc. Il a en outre accepté de ne plus être le doyen, et c'est un laïc, Jean-Marie Martin, qui lui a succédé à la tête de la Faculté des sciences sociales. L'École de service social, parce qu'elle était très confessionnelle, était évidemment dirigée par un prêtre, le père Gonzalve Poulain, franciscain. Pourtant, on a accepté tout à coup de nommer un directeur laïque : c'était en 1957-1958.

De tels changements n'allaient pas de soi. Il fallait chaque fois livrer bataille contre les pouvoirs religieux qui étaient installés à la tête de l'Université Laval, qui faisait d'ailleurs partie du Séminaire de Québec. Je me souviens, comme jeune professeur, que les chèques que nous recevions étaient libellés au nom du Séminaire de Québec. Et quand on avait un problème avec notre paie, on se rendait à ce qui s'appelait la procure du Séminaire. Là, un prêtre ouvrait son grand cahier dans lequel il notait ce qui sortait et ce qui rentrait, et il nous expliquait, **comme un bon père de famille l'aurait fait**, où il y avait eu une erreur. Nous étions donc dans un monde ecclésiastique, solidement installé à l'Université Laval.

- **La question sociale**

Une troisième force de contestation s'est organisée autour de ce qui s'est appelé « la question sociale ». Il y a eu, dans les années cinquante, un effort de réflexion d'hommes, surtout d'hommes car les femmes n'avaient alors généralement pas droit au chapitre, sur la critique du capitalisme régnant. Cette réflexion reste confessionnelle dans la mesure où elle s'inspire de la doctrine sociale de l'Église qu'on trouve dans les encycliques des papes, particulièrement depuis Pie IX. Mais elle conduit à un syndicalisme de plus en plus militant qui s'organise avec de nouveaux dirigeants comme Gérard Picard, Jean Marchand, Marcel Pépin, qui, d'ailleurs, pour la plupart, avaient été formés dans les facultés de sciences sociales. Ce nouveau syndicalisme devient combatif et anti-capitaliste, s'opposant à la domination coloniale de l'époque des contestations importantes, en particulier la fameuse grève de l'amiante de 1949.

Il faut souligner que des prêtres, aumôniers dans ces syndicats - pas de syndicats chrétiens sans aumôniers - ont été influencés par le climat du nouveau syndicalisme. Et voici donc qu'apparaît un petit groupe de prêtres de plus en plus radicaux, critiques du capitalisme et du cléricisme, et qui deviennent un moteur de réflexion sur la question sociale. Aux aumôniers syndicaux, se sont joints progressivement des prêtres qui venaient de

<sup>1</sup> *Essais sur le Québec contemporain. Essays on Contemporary Quebec*, sous la direction de Jean-Charles Falardeau, Québec, Les Presses de l'Université Laval. 1953.

l'Action catholique et aussi de mouvements coopératifs, si bien que l'engagement de membres du clergé autour de la question sociale a pris de l'ampleur. Ainsi, l'abbé Gérard Dion, alors directeur de l'École des relations industrielles de l'Université Laval, avait fondé une petite revue très modeste, *Ad Usum Sacerdotum*, qui a joué un grand rôle dans le développement du militantisme chez les jeunes prêtres. Et c'est dans cette revue qu'en 1956, avec l'abbé O'Neill, il a publié un petit article intitulé *La religion et les élections* qui dénonçait la corruption des mœurs électorales.

Lors des périodes électorales, qu'on appelait les périodes des frigidaires, il se distribuait, comme par bonheur, beaucoup de frigidaires dans les campagnes. L'électrification rurale étant chose faite, on en était rendu à la réfrigération. C'était le bon patronage politique, qui consistait en la distribution de faveurs à ceux « qui le méritaient ». Je me souviens de confrères de classe, pendant mes études à l'Université Laval, qui étaient des boursiers. Leur père étant organisateur pour l'Union nationale, ils détenaient un « poste » dans la fonction publique. Ils allaient, une fois par mois, s'asseoir quelques minutes dans un petit bureau et on leur remettait leur chèque de paye. C'était le système de bourses de l'époque.

Il y a eu aussi un certain nombre de laïcs préoccupés par la question sociale, notamment des patrons chrétiens, comme ils s'appelaient eux-mêmes, qui réfléchissaient à la participation ouvrière : participation ouvrière aux bénéfices, participation ouvrière à la direction de l'entreprise, participation ouvrière à la prise de pouvoir dans l'entreprise, etc. Une nouvelle pensée sociale surgissait.

- **Les intellectuels**

Une quatrième force qui a joué à cette époque est l'engagement d'intellectuels dans des mouvements divers. Par exemple, l'Institut canadien des affaires publiques, l'ICAP, où l'on s'en donnait à cœur joie en déblatérant contre l'autorité, le cléricalisme, le pouvoir. C'était le seul endroit où l'on pouvait librement s'exprimer. Et l'on pouvait compter, en prime, sur la complicité de Radio-Canada qui avait accepté de diffuser la totalité de ces séances. Stéphane Dion a dit un jour que la Révolution tranquille était venue du fédéral à travers Radio-Canada et l'Office national du film. En réalité, c'est parce que des Québécois se sont emparés à toute fin utile de ces organismes qu'ils sont devenus des hauts lieux de la contestation au Québec.

Dans la même veine, le Mouvement laïque de langue française, pour sa part, surprenait tout le monde en prônant le mariage civil et en défendant l'idée de déconfessionnaliser les écoles et les services sociaux. Il y avait tout un courant autour de ce mouvement laïque qui imposait une nouvelle réflexion sur la société. Et il faut ajouter certaines revues, *Cité libre*, par exemple, issue en partie de l'Action catholique et du syndicalisme, qui réunissait autour de sa rédaction des intellectuels anti-duplessistes.

- **Le Parti libéral du Québec**

Enfin, dernier lieu de contestation, le Parti libéral du Québec au sein duquel ont pris naissance les projets d'avenir d'un autre Québec. Cela s'est fait progressivement, avec bien des batailles internes, pour en arriver à ce qui a été le programme électoral du Parti libéral en vue de l'élection de 1960, avec le slogan « Maitres chez nous ». Ce programme prévoyait notamment la création d'une commission d'enquête sur l'enseignement au

Québec. Pourquoi une telle commission ? Parce qu'il y avait, chez les intellectuels, mais ailleurs aussi, une réflexion de plus en plus approfondie sur notre système d'enseignement. Monsieur Duplessis avait déclaré un jour que nous avons le meilleur système d'enseignement au monde, mais c'était devenu une rigolade, si bien que l'idée d'une commission d'enquête est apparue tout à fait normale à l'époque et même souhaitable.

## LES NOUVEAUX COURANTS DE PENSÉE

Ces mouvements de contestation, ces lieux de force qui ont préparé la Révolution tranquille et, par voie de conséquence, l'avènement du cégep, sont marqués par quatre grands courants de pensée.

Le premier, c'est bien sûr l'idée de la *démocratisation*. Démocratisation du système de santé, démocratisation du syndicalisme, démocratisation des partis politiques, démocratisation de la société québécoise dans son ensemble. Il s'agit là d'un courant de pensée qui s'est développé à travers toute l'Europe, à travers le monde occidental et le Québec y a participé pleinement. Une idée nouvelle à l'époque qui, aujourd'hui, va de soi. Mais il faut bien voir que dans les années cinquante, parler de démocratisation au Québec était loin d'être de mise. Il y avait d'ailleurs eu ici des courants antidémocratiques assez forts dont j'ai été témoin. On disait qu'un gouvernement démocratique était un gouvernement faible. Il fallait un gouvernement fort, donc un homme fort. Cette idée avait fait son chemin en Europe, hélas ! Et on la retrouvait au Québec dans beaucoup de milieux, cléricaux et autres, mais elle n'a pas été prédominante, heureusement !

Deuxième courant de pensée, c'est que cette démocratisation allait se faire dans un processus de *modernisation* du Québec. Cela faisait partie du « Maîtres chez nous ». Avec les études empiriques qu'on commençait à mener dans les facultés de sciences sociales, on se rendait compte que le Québec était en train de s'urbaniser et de s'industrialiser. Que le Québec pouvait compter sur des apports culturels qu'on avait jusqu'alors négligés : des Juifs, des Italiens, des Polonais faisaient partie d'un nouveau Québec à bâtir.

Troisième courant de pensée, la *déconfessionnalisation*, car on ne pouvait plus penser le Québec moderne à l'intérieur de cet univers confessionnel qui était beaucoup trop rigide et monolithique. Le nouveau syndicalisme s'est progressivement déconfessionnalisé de même que les systèmes de santé et de services sociaux. En éducation, la chose s'est faite à pas feutrés, mais les idées du Mouvement laïque de langue française gagnaient des adeptes.

Et finalement, quatrième courant de pensée, la *décolonisation*. Après la Deuxième guerre mondiale, nous avons assisté à un vaste mouvement de critique et de contestation de la colonisation de l'Afrique et de grands pays d'Orient par des nations européennes : Angleterre, France, Belgique, Hollande, Allemagne, Italie, Portugal, Espagne. Une colonisation qui a commencé aux 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles avec l'Amérique, qui s'est poursuivie aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> vers l'Afrique et l'Asie. Cette critique a alors porté sur les effets pernicieux du colonialisme pour les êtres humains et les sociétés qui l'ont subi, et même pour les pays colonisateurs. Un vent de décolonisation a alors soufflé. Suite à cette critique, l'on a assisté dans les années 50 à 70 à l'émergence de nouvelles nations ou au recouvrement de leur indépendance par d'autres qui l'avaient perdue. Au Québec, l'idée exprimée par certains intellectuels que nous étions nous aussi un pays colonisé a fait son chemin. Empruntant au phénomène mondial, la Révolution tranquille fut perçue par certains comme une démarche marquée au coin de tous ces traits de la décolonisation, à la fois économique, politique et culturelle.

## UN HÉRITAGE PRÉCIEUX

Le cégep est l'héritier de ces courants de pensée. Il est l'héritier de l'Action catholique, qu'on le veuille ou non. Il est l'héritier des prêtres de la question sociale, il est l'héritier de ceux qui ont voulu nous décoloniser. Le cégep est le porteur de ces grandes intentions qui ont marqué le changement au Québec. Cela parce que les grandes intentions d'alors, non seulement la décolonisation et la déconfessionnalisation, mais aussi et surtout la modernisation, sont dans l'institution même du cégep. La question sociale est apparue dans la création du cégep lorsqu'on l'a pensé comme un milieu où l'on pouvait un peu réduire le clivage entre l'élite qui se destinait à des études universitaires et le reste de la population qui accédait au marché du travail après une scolarité relativement brève. La question sociale s'est retrouvée aussi dans le développement d'un niveau collégial où l'on enseignerait les sciences sociales et la philosophie, ce à quoi s'opposaient farouchement les universitaires. Le collégial s'est ainsi développé à l'encontre d'une certaine université conservatrice qui voulait garder ses privilèges.

Or, ce qui me frappe dans les attaques contre le cégep aujourd'hui, c'est qu'elles ne s'inspirent pas de ces sources profondes, mais plutôt du conservatisme des années soixante. Le rapport Bédard n'a rien à voir avec les sources de contestations dont j'ai parlé, au contraire. C'est un retour en arrière, à une pensée économiste-conservatrice. Le document du ministère de l'Éducation sur le cégep, c'est aussi un retour en arrière, un réflexe de colonisés fascinés par l'Ontario, par le reste du Canada et par l'Amérique du Nord dans son ensemble. Et la position de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec est tout aussi rétrograde. La CREPUQ, c'est un club privé de personnes qui se sont dotés, avec nos fonds, d'un bureau qui prétend parler au nom des universités. Pourtant, en préparant leur mémoire, les recteurs n'ont consulté ni les syndicats de professeurs ni les assemblées universitaires. On a appris par les journaux que nos dirigeants optaient pour le passé en voulant récupérer en partie l'enseignement de la philosophie et des sciences sociales sur lequel les universités avaient la mainmise avant la Révolution tranquille.

## CONSERVER LE CÉGEP

Les arguments qu'on peut invoquer pour le maintien des cégeps ne sont pas passésistes. Ils s'inspirent directement de sources profondes qui sont à l'origine du collégial et qui conservent toute leur valeur et leur actualité. J'en retiens six.

- **L'orientation**

La société du XXI<sup>e</sup> siècle sera évidemment beaucoup plus complexe que la société d'aujourd'hui, tant en ce qui concerne les structures économiques et sociales que l'organisation même de la vie en commun. Si bien que les jeunes auront besoin plus que jamais de cette période d'orientation et de réorientation que permet le système collégial. On s'étonne parfois que les jeunes ne suivent pas un cheminement linéaire. À mon avis, le cheminement linéaire des jeunes ne doit pas être considéré comme la norme. Un jeune qui change d'orientation ou qui prend une année sabbatique pour se repenser est considéré comme un délinquant, comme un marginal, alors que son geste peut lui être très souvent bénéfique. Je le vois autour de moi, dans ma famille, avec mes étudiants. Même à l'université, beaucoup d'étudiants se réorientent. L'orientation dans la vie d'un jeune de 17, 20 ou 24 ans, ce n'est pas une chose facile. Je parle de décrocheurs en connaissance de cause, j'en ai été un.

J'ai entrepris des études de droit et j'ai vu que ce n'était pas ma voie. J'ai décroché et je me suis réorienté. J'ai donc une grande sympathie pour mes étudiants lorsqu'ils me disent : « Monsieur, j'en ai marre du droit ». Je leur dis : « Tu as raison, fais donc un peu de sociologie en attendant ».

- **Une solide formation générale**

Plus que jamais, il faut viser une formation générale de qualité pour tous les étudiants, et en particulier pour les étudiants qui s'engagent dans les programmes techniques. Cette formation fait partie intégrante de la future citoyenneté. Il s'agit là d'un droit fondamental, non pas d'un privilège. Le danger d'une formation technique trop pointue existe toujours et c'est ce danger que le cégep a voulu contrer. On a choisi de ne pas séparer ceux qui bénéficient d'une formation générale « plus culturelle » et les autres. Cette formation peut s'adapter, prendre des formes variées, mais on ne peut en faire l'économie. Et à mon sens, le cégep est le lieu pour sauver cette idée de la nécessité pour tout citoyen d'acquérir une solide formation générale, quelle que soit son orientation.

- **La persévérance scolaire**

Pour assurer la meilleure persévérance scolaire possible des jeunes de 17 à 20 ans, les cégeps demeurent essentiels. Abandonner les cégeps, suivre la suggestion de la Fédération des commissions scolaires et des recteurs, ça serait à mon sens une catastrophe. C'est au secondaire que nous avons un taux de décrochage plus élevé que dans le reste du Canada. Mais lorsqu'il s'agit du collégial, nous nous situons en tête. Or, le ministre actuel de l'Éducation ne voit pas les choses de cette façon. Il a en effet déclaré dans *Le Devoir*<sup>2</sup> : « Si le ministère de l'Éducation a décidé de la tenue d'un forum, c'est parce que la réussite des étudiants au cégep, au collégial ne s'est pas améliorée au cours des dix dernières années, période depuis laquelle il n'y a pas vraiment eu de remises en question. [...] Il y a des problèmes qui n'ont pas beaucoup évolué au cours des dernières années au niveau des taux de réussite après trois ans et même cinq ans. C'est quand même préoccupant. » Il semble que le ministre s'imagine, comme bien d'autres d'ailleurs, qu'on peut régler le problème du décrochage en s'occupant du collégial seulement. Or, les sources du décrochage sont bien plus lointaines que le cégep lui-même. Il faut considérer la part du secondaire. On ne l'a jamais suffisamment analysée, mais elle est bien réelle. Il faut considérer aussi celle des parents et des milieux de travail qui parfois invitent beaucoup trop les jeunes à ne pas retourner au collégial. Et finalement, il faut considérer la part d'une société de consommation.

J'ai été très intéressé par l'étude d'une équipe du cégep de Sainte-Foy sur la réussite. Un article sur le sujet est paru il y a quelques mois dans la revue *Pédagogie collégiale* et j'en cite un extrait parce que je trouve qu'il y a là une réflexion fort pertinente : « Aborder le thème de la réussite scolaire, c'est également approfondir le rapport de l'élève à sa société, à un milieu social composé de valeurs, d'idéologies dominantes, de conditions socioéconomiques, de liens sociaux et familiaux, de travail rémunéré pendant les études, de styles de vie recherchés, etc. L'élève est traversé de part en part par diverses influences sociales qui conditionnent ses attitudes, ses comportements, ses aspirations, et en dernière analyse, son parcours scolaire avec la contribution bien sûr d'autres facteurs inhérents au collège lui-même<sup>3</sup>. » Si l'on ne s'en tient qu'aux facteurs inhérents au collégial, on voit les choses par le petit bout de la lorgnette. On fait la même erreur depuis un bon nombre d'années. On

<sup>2</sup> Pourriez-vous donner la référence complète ?

<sup>3</sup> ROY, J. « Les logiques sociales qui conditionnent la réussite en milieu collégial » dans *Pédagogie collégiale*, vol. 17, no 1, octobre 2003, p. 5.

analyse les problèmes par niveaux et non pas dans leur ensemble. Dans les années soixante, le gouvernement libéral a eu le mérite de vouloir que tout le système d'enseignement fasse l'objet d'une réflexion globale.

- **L'innovation**

Il faut sauvegarder des lieux d'innovation pédagogique. Et, je le constate depuis des années, le collégial est un lieu d'innovation pédagogique remarquablement important et remarquablement efficace. Dans *Le Devoir* du 1<sup>er</sup> juin 2004, un physicien, Pierre-Gilles de Gennes, déclarait ceci : « L'esprit d'invention se meurt, aujourd'hui on n'invente plus on adapte. Tout ce qui se fait sur le long terme a été évacué. » Ce dont il parlait, c'était principalement de la recherche scientifique, mais on peut étendre son propos à d'autres domaines. Nous n'osons plus inventer, nous avons même le regret d'avoir inventé. Nous avons presque honte d'avoir inventé le cégep et cela se retrouve précisément dans les documents du ministère de l'Éducation. Pourtant, c'est dans le milieu collégial qu'on a été le plus inventif, qu'on a le plus contribué à la réflexion pédagogique et au développement des pratiques éducatives depuis trente ans. Il y a là des acquis et un dynamisme qu'il faut préserver.

- **Les exigences de la démocratie**

Plus que jamais, nous aurons besoin de citoyens éclairés. De citoyens qui posséderont des connaissances solides, qui seront responsables, qui auront un esprit critique et qui seront engagés. Or, le niveau collégial est un milieu de maturation très précieux à cet égard. Ce que fait le collégial ne peut être remplacé par une sixième année au secondaire ni par une première année universitaire. Ce n'est certainement pas à l'université qu'on est en mesure d'encadrer et de motiver l'étudiant comme on peut le faire dans les cégeps. Parce que, à l'université, la pression n'est pas mise sur l'enseignement, mais sur la recherche. Les professeurs sont évalués sur leurs recherches et sur les subventions de recherche, surtout, qu'ils réussissent à obtenir. Cela se fait au détriment de l'enseignement et surtout de l'enseignement au premier cycle.

La démocratie est très exigeante et elle ne peut s'exercer pleinement que dans la mesure où les citoyens du Québec ont la chance de mûrir avec le temps qu'il faut et avec l'encadrement et le personnel qui les aident à mûrir. Sur ce point, les cégeps sont irremplaçables.

## UN INVESTISSEMENT CONSIDÉRABLE

Finalement, je dirais que depuis sa création, le cégep a été un lieu d'investissement très important. J'ai une grande admiration pour les enseignants et les enseignantes de la fin des années soixante qui ont accepté de regrouper leurs établissements et d'enseigner dorénavant dans ce qui était le niveau collégial. C'était le cas de professeurs religieux et religieuses dans les collèges et les couvents. C'était le cas aussi des enseignants dans les milieux technique et professionnel, dans les écoles normales, dans les écoles d'agriculture, etc., qui étaient appelés à travailler ensemble. J'ai été témoin d'actes vraiment héroïques de la part de ces hommes et de ces femmes qui avaient cru qu'ils allaient enseigner au même endroit jusqu'à la fin de leurs jours. Les sœurs de Sainte-Croix, les dames de la Congrégation, les pères de Sainte-Croix devaient tout à coup accepter d'entrer dans une institution laïque.

Par la suite, le personnel des cégeps a dû s'investir pour développer les programmes et préparer les cours, tant à l'enseignement régulier qu'à l'enseignement aux adultes, pour répondre aux besoins des régions, etc. Il n'y a pas de milieux d'enseignement au Québec où il y a eu autant d'investissement humain. Il faut en tenir compte. Il faut en tenir compte parce que ce serait un terrible gaspillage, et je dirais un geste d'ingratitude à l'endroit de ceux qui nous ont précédés que de rayer le cégep de notre patrimoine. L'inventivité, l'innovation dont je parlais plus haut se pratique dans une certaine continuité.

## UN LIEU D'APPARTENANCE

Les étudiants que je fréquente quotidiennement, qui sont vos anciens élèves, vous sont tous très attachés et très reconnaissants. J'en ai rarement rencontrés qui me disent : « Le cégep, j'en ai eu marre ! », comme autrefois j'entendais des élèves dire : « Le collège classique, enfin c'est fini ! » Au contraire, vos anciens élèves parlent de vous avec beaucoup de chaleur et ce qui me frappe, c'est la variété des bons souvenirs qu'ils gardent de leur passage au cégep. Pour certains, c'est l'apprentissage du travail intellectuel, pour d'autres, l'exploration de nouveaux domaines de connaissances et pour d'autres encore, la fraternité qu'ils ont vécue au collège. « Je me suis fait beaucoup d'amis, je les retrouve à l'université, on est toujours amis. »

À mon avis, il est urgent que les cégeps créent des associations d'anciens, comme il y en avait dans les collèges classiques et comme il y en a toujours dans les universités. Il serait intéressant que vos anciens étudiants, qui vous sont attachés, reviennent vous voir à l'occasion et conservent des liens avec leur collège. Je dirais que c'est d'autant plus intéressant que lorsque nous aurons de nouveaux débats sur les cégeps, en 2014 ou en 2015, avec un ministre de l'Éducation qui voudra à tout prix donner son nom à une autre réforme, c'est ainsi que vont les choses, il sera très important d'avoir l'appui de quarante-huit associations d'anciens des cégeps.